

**SAINT FORGEUX**

**Projet d'aliénation du chemin rural des Farges**

**NOTICE EXPLICATIVE**

Au lieu-dit Des Farges il existe un délaissé de voirie de 80 m<sup>2</sup> qui ne dessert que les parcelles cadastrées AX 256 et AX 266 propriété de M. Gabriel VARTORE.

Ce tronçon de chemin n'est plus affecté à l'usage du public et n'a donc pas lieu d'être utilisé.

Il ne présente d'intérêt que pour Monsieur Gabriel VARTORE qui a fait part de son accord pour l'acquérir.

Pour faire suite à cet accord, dans sa délibération du 30 septembre 2025, le conseil municipal a chargé M. le maire d'engager la procédure d'enquête publique pour pouvoir procéder à son aliénation à son profit, conformément à l'art. L. 161-10-1 du Code rural et la pêche maritime.

## EXTRAIT CADASTRAL

Commune : <b>SAINT-FORGEUX (200)</b>	<b>DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>	
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 768 Document vérifié et numéroté le 28/02/2025 APTGC 69 Par David NEDJAR Géomètre Signé	<b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b>	
<div style="text-align: center;"> <b>CERTIFICATION</b>  <small>(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)</small>                      Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sus-signés (3) a été établi (1) :                      A - D'après les indications qu'ils ont fournies au <u>geomètre</u> ;                      B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;                      C - D'après un plan d'arpentage <u>et</u> tornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____.                      Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la feuille n° 6463.                      A _____, le _____                 </div>		
<small>Modification selon les énoncations d'un acte à publier</small>		
Section : AX Feuille(s) : 000 AX 01 Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 28/02/2025 Support numérique :		
D'après le document d'arpentage dressé Par <b>CONTET ALEXANDRE</b> (2) Réf. : 11443 Le 28/02/2025		
<p>The map displays a cadastral plan with several land parcels. A red line, representing a boundary or a specific feature, is drawn through the parcels. Labels on the map include:          - Top left: N (North arrow), 84a16ca, 84a15ca, 84a14ca, 84a13ca.          - Top center: 1815230, 269, 267, 270, 271, 369.          - Middle left: 73, 425, 424, 423, 422, 68.          - Middle right: 256, 257, 295, 284.          - Bottom center: 1815230.          - Labels 'INDIVISION DROUANT' and 'ACQUETEUR' are present in pink text.          - A red dashed line is also visible near the bottom center.</p>		

# PLAN DE DIVISION DU GEOMETRE

